

Le budget—M. Hopkins

● (1700)

Au cas où l'on ne voudrait pas croire ce que rapportent les journaux, qu'on me permette de citer un document relatant l'histoire du gouvernement. Il s'agit d'un excellent ouvrage intitulé «Canada and Collective Security: Odd Man Out» et qui a pour auteurs Joseph T. Jockel et Joel J. Sokolsky. M. Sokolsky était du nombre des chercheurs et conseillers à travailler pour le compte du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale quand il a préparé, l'an dernier, son étude sur le NORAD. C'est un excellent étudiant. Son ouvrage a été publié par le Centre des études stratégiques et internationales de l'Université Georgetown et il est digne de foi.

A la page 11 de l'ouvrage, M. Jockel et M. Sokolsky affirment ce qui suit concernant la campagne électorale de 1984:

... le porte-parole des conservateurs en matière de défense, M. Harvie Andre, un député de Calgary, a exhorté son parti à s'engager à augmenter le budget de la défense de 6 p. 100 par an en termes réels pendant cinq ans...

Non pas un an, mais cinq.

... pour doubler ainsi le taux d'augmentation pratiqué depuis plusieurs années.

On ne peut qu'imaginer ce que l'augmentation va être au cours des deux prochaines années quand on songe que pendant les trois premières années l'augmentation réelle a été inférieure à 2,75 p. 100 en tout. Le gouvernement aura fort à faire pour réaliser ce budget, et la vérité c'est que cela ne peut pas se faire. Je tiens simplement à donner le coup de grâce à tous ces beaux discours qu'on entend au sujet de ce que le gouvernement fait pour la défense nationale.

La Chambre remarquera que le parti libéral qui a été défait en 1984 a non seulement satisfait à son engagement envers l'OTAN de dépenser chaque année 3 p. 100 de ses revenus jusqu'à son départ du gouvernement ainsi que dans le budget qu'il avait laissé après son départ du gouvernement, mais également pendant deux de ces années il a fait plus que ce que les conservateurs avaient promis et il a presque réalisé cette promesse dans la troisième année, parce que l'augmentation a été de 5,3 p. 100.

Examinons ce que le gouvernement a fait pour nos Forces armées canadiennes et pour les gens du secteur privé en fait de revenu de pensions et d'indemnité de licenciement. Ce que le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) a récemment annoncé à la Chambre l'a été uniquement à cause des pressions énormes exercées sur lui par l'opposition libérale ainsi que par les organismes des Forces armées, les organismes de pensions, la GRC, les fonctionnaires, les retraités des sociétés d'État, et autres.

En 1985, le gouvernement a annoncé que le revenu des pensions et les indemnités de licenciement seraient considérées comme des revenus au sens de l'assurance-chômage. Peu importe que les membres de la GRC ou des Forces armées aient payé depuis les débuts, en 1970, jusqu'à leur départ en 1985. Ils découvriraient d'un seul coup qu'ils étaient incapables de retirer l'assurance-chômage. Dans certains cas, il y en a qui ont eu jusqu'à 5 \$ par semaine, et d'autres ont vu leurs prestations supprimées parce que le gouvernement avait adopté une politique qui assimilait à un revenu le montant des pensions et des indemnités de licenciement qu'ils touchaient. Lorsque nous avons interrogé la députée de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald), qui est maintenant à un autre ministère, elle a défendu

cela avec grande conviction à la Chambre, disant que c'était une politique formidable. L'ex-ministre de l'Emploi et de l'Immigration a été mutée à ce qu'on supposait être un ministère plus tranquille, mais qui va peut-être bientôt se révéler moins confortable.

Le nouveau ministre qui a été nommé a compris qu'il fallait changer quelque chose. L'autre jour, il a pris la parole à la Chambre pour annoncer le retrait de certaines de ces mesures. Il faut savoir gré au député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) d'avoir pris la parole à la Chambre le 18 mars pour dire, suivant la page 4306 du *hansard*:

Après une année et demie, après toutes les questions posées à la Chambre, les démonstrations à l'extérieur de la Chambre, les journées de l'opposition, les déclarations en conformité de l'article 21 du Règlement et les visites au bureau du ministre, autrement dit après un an et demi d'attaques concertées, le gouvernement a enfin décidé d'être raisonnable. Le ministre a eu beau se démener comme un forcené, il a dû reconnaître que la politique adoptée il y a un an et demi par son prédécesseur était injuste envers ceux qui avaient demandé des prestations d'assurance-chômage après avoir pris une retraite anticipée avant le 5 janvier 1986.

Le député a ensuite rendu hommage aux groupes qui ont mené cette lutte. Le gouvernement s'est montré insensible envers ces retraités, dont ceux des Forces armées canadiennes et de la GRC, qui ont rendu de vaillants services à l'État. Il se montre chiche avec eux alors que c'est au moment de prendre leur retraite qu'ils ont grand besoin de cet argent pour établir leur nouveau mode de vie.

J'aurais bien voulu avoir le temps aujourd'hui de dire au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie (M. Oberle) ma façon de penser sur sa politique et celle du gouvernement au sujet du transfert de la technologie de pointe.

M. le vice-président: Le député a épuisé son temps de parole. La Chambre accepterait sans doute d'accorder une minute de plus au député pour qu'il puisse terminer son discours.

M. Hopkins: Je vous remercie, monsieur le Président. Je dirai simplement que c'est un jour sombre pour le Canada lorsque le gouvernement ferme un observatoire et un télescope de 50 millions de dollars, situés dans une région tranquille de l'est de l'Ontario. On ne sait que faire de ces installations, car aucun pays n'a jamais eu l'audace de se débarrasser d'un télescope. Il faudra y affecter du personnel de surveillance et d'entretien pour éviter qu'il ne soit détruit de mille et une manières.

Le gouvernement ne pouvait pas faire de pire insulte aux milieux scientifiques canadiens qu'en annonçant sa participation de 25 p. 100 au financement d'un télescope étranger situé sur un sommet d'Hawaï, où nos scientifiques devront dorénavant se rendre pour effectuer les mêmes travaux qu'ils auraient accomplis à notre porte, si le gouvernement avait accepté de dépenser quelques millions de dollars pour rénover l'observatoire et le télescope qui s'y trouve. Le Conseil du Trésor avait prévu cette dépense, qui a été annulée. Il faut donc envoyer maintenant nos scientifiques à l'étranger, tout en laissant ici même à l'abandon d'excellentes installations qui auraient pu attirer nombre de chercheurs internationaux. Je remercie la Chambre de m'avoir accordé quelques instants de plus.

M. Hawkes: Monsieur le Président, le député vient de dire que c'est un jour sombre pour le Canada quand nous refusons de dépenser 50 millions de dollars pour un télescope. Le député